

S E R M O N

NEVFVIEME

Sur Hebr.Ch.X.vers.. 27. 28.30.31.

Il reste une attente terrible du iugement, Evne ferueur de feu qui doit deuorer les aduersaires. Si quelqu'un auoit mesprisé la Loy de Moyse, il mouroit sans aucune misericorde, sur le tesmoignage de deux ou de trois. Car nous cognoissons celui qui a dit, A moy est la vengeance, & ie le rendray, dit le Seigneur. Et derechef, le Seigneur iugera son peuple. C'est chose horrible de tomber és mains du Dieu viuant.



Ovs les motifs à bien viure & s'abstenir de mal faire. peuuet se reduire à quatre. Le premier est l'amour de iustice & saincteté, coceu de

la beauté de la face de Dieu en Iesus Christ, laquelle le fidele a cotéple par l'Euangile.Le second est la gratitude &

reco-

Sur Hebr.ch. 10. ver [. 27 .- 31. 197 recognoissance qu'il veut rédre à Dieu pour les biens immenses qu'il a receus de luy. Le troissesme est l'esperance de la remuneration. Et le quatriesme la crainte de la malediction Divine. De ces motifs les deux premiers ont doubleaduantage sur les autres : car ils auront lieu à iamais, & dans le ciel mesme; Les autres n'ont leur vsage qu'en cette vie : Car comme ainsi soit que dans le Paradis de Dieu nos ames garderont leurs facultez, & l'entendement esclairera la volonté, l'amesera remplie de l'amour de iustice & saincteté par la beauté qu'elle en contemplera immediatement en la face de Dieu: comme Sain & Iean dit, Que nous serons I Iean 3. rendus semblables à Dieu, pource que nous leverrons ainsi comme il est : dequoy l'Apostre nous monstre que nous auons des commencements en l'Euangile, quand il dit, 2. Cor3. Que nous tous qui contemplons comme en un miroir la gloire du Seigneur à face descouuerte, sommes transformez en la mesme image de gloire. en gloire, come de par l'Esprit du Seigneur. Alors aussi aura lieu la gratitude & re-

198

cognoissance des fideles enuers Dieu, selon que nous voyons en l'Aposalypse Apoc.5.9. que les esprits que Dieu a glorifiez presentent à Dieu louanges & actions de graces, recitans qu'il les a racherez de toute langue, tribu & nation. Mais l'esperance ne sera plus, ayant esté chágee en iouissance pleine & parfaicte; pi la crainte, pource que la parfaicte & pleine charité l'exclurra: Pourtant ces deux derniers motifs n'ont leur vsage és fideles que pendant qu'ils sont ici bas voyagers & enuironnez d'infirmité L'autre aduatage est, que ces deux derniers motifs ne peuvent produire vne saincteré louable s'ils agissent sans les premiers. Car qui obeiroit à Dieu pour la seule esperance du salaire seroit mercenaire; & qui par la seule crainte de la peine, seroit serf & non fils : Il faut donc au prealable pour sanctifier ces motifs vn esprit d'adoption: c'est à dire, vn esprit d'amour & de gratitude filiale. Et derechef si nous comparons ces deux derniers motifs entr'eux, nous trouuerons que l'esperance est plas noble & plus conuenable à l'estat du fide-10

Sur Hebr.ch.10.vers.27 .-- 31. 199 le que la crainte : car le fidele cheminant ici bas au milieu des aduersitez, doit se resiouir & encourager à bonnes cuures & toutes vertus Chrestiennes. par le prix excellemment excellent de la supernelle vocation: mais fi l'esperance est vn motif plus noble, la crainte est vn motif plus fort és esprits des hommes : pource que naturellement nous craignons plus le mal que nous ne desirons le bien: pource que le mal destruit la nature, & le bien seulement la rend commode; & ie dis que paraccident la crainte est beaucoup plus noceffaire, affanoir, à cause de la chair qui est en nous, dont la grande rebellion doit estre reprimee & domptee par la confideration des peines eternelles, & de l'horreur de la malediction de Dieu. lesus Christ nous monstre que ecla estoit expedient, ayant souvent proposé aux hommes les tenebres du dehors, là où il y a pleur & grincement de dents, exhoreant de craindre celuy qui peut enuoyer le corps & l'ame en la gehenne. L'Apoltre Sain & Paul employe co moyen, 2. Cor. 5. où apres auoir dit que

nous comparoistros tous deuant le siege iudicial de Christ, asin que chacun emporte en son corps selon qu'il aura fait ou bien ou mal, il adiouste, Sçachans que c'est de la frayeur du Seigneur, nous induisons les hommes à la foy.

C'est ce qu'il a dessa diuerses fois pratiqué en cette Epistre. Au chapitre 2. ila dit, Si la parole prononcee parles Anges a esté ferme, & toute transgression & desebeissance a receu iuste retribution:comment eschapperons-nous, si nous mettons à nonchaloir un si grand salut? Aux chapitres 3. & 4. il recite le jugement de Dieu sur les rebelles d'Israel, desquels les corps tomberent au desert, monstrant que cette peine a esté le type & la figure de celle que nous auons à craindre sous le Nouueau Testament. Au chapitre 6.il a allegué, que la terre qui boit souuent la Pluye qui vient sur elle, & produit herbage à ceux desquels elle est labouree, reçoit la benediction de Dieu; mais celle qui produit espines & chardons est reiestee, & prochaine de malediction, de la quelle la fin tend à estre bruslco.

A pre-

A present donc, apres auoir dit, Prenos garde l'un à l'autre afin de nous inciter à charité & à bonnes œuures, ne delaissans point nostre mutuelle assemblee, comme quelques vns ont de coustume, ains admonnestansion l'autre, d'autant plus que vous veyez approcher le iour, Il adiouste: Car si ndus pechons volontairement apres auoir receu la cognoissance de verité, il ne reste plus de sacrifice pour le peché, mais une attente terrible de iugement, & vne ferueur de feu qui doit deuorer les aduersaires. Si quelcun auoit mesprisé la Loy de Moyse, il mouroit sans aucune misericorde sur le tesmoignage de deux ou de trois. Combien pires tourmens cuidez-vous que deseruira celuy qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, & tenu pour chose prophane le sang de l'Alliance, par lequel il auoit esté sanctifié, & qui aura outragé l'esprit de grace : Car nous cognoissons celuy qui a dit, A moy est la vengeance,& ie le rendray, dit le Seigneur; Et derechef le Seigneur iugera son peuple. C'est chose terrible de tomber és mains du Dieu viuant. Lesquelles paroles nous reduisismes à deux points en l'action precedente, l'vn du peché irremissible, & l'autre de la seuerité du jugement de Dieu.Or nous traittasmes le premier, & maintenant nous reste le second, auquel nous aurons à considerer deux choses.

L'vne, la verité du jugement de Dieu.

Et l'autre sa seuerité.

L'Apostre nous monstre la verité du iugement de Dieu par deux choses, assauoir, par les textes de l'Escripture, & par l'aduantage qu'a l'Alliance Euangelique par dessus la legale, inscrant que se les instracteurs de celle cy estoyent punis de mort; ceux qui ensreignent l'Euangelique, meritent une beaucoup plus griesue punition. Et quant à la seuerité de ce iugement, l'Apostre la monstre, disant, qu'une serueur de seu deuorera les aduersaires, & que c'est chose terrible de tomber és mains du Dieu viuant.

I. POINCT.

Quant au premier, trois choles monstrent à tous hommes le iugement de Dieu: assauoir, la lumière naturelle, l'expeSur Hebr.ch.10.vers.27. --31. 203 l'experience, & le sentiment mesme de la conscience.

Ie dis la lumiere naturelle; car si toute la nature composee si industrieusement de parties rant differentes, monstre qu'il y avn Dieu, c'est à dire, vne cause toute fage, & toute puissante, à laquelle elle doit son estre, comme le Prophete dit; que les Cieux racontent pf19. la gloire du Dieu fort, & que leur son en va par toute la terre; Il faut que par mesme moyen la nature publie que Dieu est iuste, pource que Dieu estant vn estre tres-parfait, ne peut estre destitué de iustice. Et certes, si icy bas on ne peut conceuoir vn homme estre sage, qu'on ne conçoine quant & quant qu'il est iuste; beaucoup moins en Dieu qui est la persection mesme:peut-on soparer la iustice d'auec la sagesse.

Secondement sinous trouuons de la iustice en l'homme, qui est la creature de Dieu, il faut necessairement qu'elle soit en luy, deriuee de celuy qui luy a donné estre; & par consequent que Dieu l'ait en souuerain degré; car rien nedonne ce qu'il n'apoint: & tout de

mesme qu'il est absurde de dirè que celuy qui a donné les yeux & formé l'oreille à l'homme ne voye point, & n'entende point (comme dit le Prohete Ps. 94. Vous les plus brutaux d'entre les peuples, Celuy qui a planté l'oreille, n'orra-il point? celuy qui a formé l'æil, ne verra-il point?) Ainsi il est absurde de dire, que celuy qui a donné la justice aux hommes n'en ait point: c'est pourquoy là mesme le Prophete adiouste, Celuy qui enseigne la science aux hommes, ne redarguera-il point? assauoir, celuy qui donne la science de rendre à chascun selon ses œuures, & punir les malfaicteurs: mesme la symmetrie excellente que nous voyons és parties de l'vniuers, & l'ordro reiglé és mouuemens des cieux, & des autres creatures, verifie nostre propos; car vne cause si sage & si parfaite n'auroit pas mis vn tel ordre en vne partie de ses creatures, voire mesme és moindres, affauoir, és creatures inanimees, & en leurs mouuements, pour laisser dans le desordre & confusion les creatures raisonnables & leurs actions morales, là où principalement deuoit estre mis l'ordre.

Sur Hebr.ch.10.vers.27.-- 31. 205 l'ordre. Carce qu'est l'ordre & la symmetrie au regard des choses inanimees, cela est la iustice au regard des actions humaines & morales, entant qu'elle ofte leur confusion par la remuneration du bien & la punition du mal.

Considerez par la mesme suitte la prouidence par laquelle tout ce que vous semez en la terre vous est rendu en la mesme espese que vous l'auez semé sans que rien y soit confondu: & cela vous conduira à la retribution parfaite que Dieudoit vn iour faire à tous: Car comment seroit-il possible que cette prouidence dans le sein de laquelle tu semes le bien ou le mal par tes actions, ne t'en rendistrien, & confondist le tout, ayant esté si exact à to rendre des choses de peu d'importance, selon que tu les assemees au sein. de la terre? C'est pourquoy le Prophete dit, que la lumiere est semee pour les iu- Ps.97.11. stes,& la liesse pour ceux qui sont droicts de cœur, afin de te confondre par les petites choses de la nature, & te monstrer que, comme encore qu'il semble à voir la terre couverte d'eaux & de neiges,

que ce que tu y as semé est perdu, & ne te sera point rendu, neantmoins tuattends la recolte. Ainsi faut-il que tu attendes le temps que Dieu a determiné pour rédre à chaseun selon ses œuures.

Rom.I.

P[.73.

La seconde preuue est de l'experience mesme: Car,ô hommes, vous voyez l'ire de Dieu reuelee du ciel fur toute iniquité, par les miseres, les aduersitez & ruines qui arriuent? Ne voyez-vous pas des jugemens admirables sur aucuns des meschans, en ce qu'ils sont destruits & consumez de façon espouuantable? Vous voyez les pestes & les famines, & les guerres degaster les prouinces & royaumes entiers. Vous voyez des villes bruslees & consumees par le fen du ciel, autres submergees par les inondations des mers, d'autres englouties des tréblements de terre, les autres accablees par des motagnes; & tout cela par vne iustice encommencee: que si encommencee, il faut necessairement qu'elle soit paracheuce en vn temps de terminé de Dieu: car Dieun'est pussuiet à readuis : la melme sagesse par laquelle il a commencé l'oblige à paracheuer:

Sur Hebr.chap.10.ver[.27.-31. 207 cheuer: mais il differe, incitant par la punition de quelques vns les hommes à repentance, en l'attente de son dernier iugement. Et c'est aussi cét argument qu'employe le Prophete Ps. 94. quandildit, Celuy qui reprend ou chaftie les nations, ne redarquera-il point? comme s'il disoit, estes-vous fi brutaux que voyans desia les iugemens de Dieu sur les peuples, vous puissiez nier l'accomplissement futur? Si, en voyageant par vn païs, vous voyez des corps pendus à des gibets, ou attachés sur des rouës, vous recognoissez qu'il y a de la Iustice en ces lieux-là. Et vous verrez des horribles effects de la vengeance de Dieu fur les peuples de la terre, sans recognoistre qu'il y a yn luge au ciel?

La troissesme preuve est celle du sentiment mesme de la conscience, puis que naturellement les pensees des hômes accusent ou excusent: & que la conscience cite au tribunal de Dieu, & par cela essraye ceux-là mesmes qui n'ons rien à craindre des hommes, ayas la souveraine authorité & puissance en la terre. Or qui est-ce qui a mis ces sentiments & ces frayeurs dans le general des hommes ? non eux : car plusieurs font tout ce qu'ils peuuet pour l'estousfer: Donc c'est Dieu luy mesme qui les cite par cela à son iugement. Dire que Dieu en vie ainsi pour entretenir lasocieté ciuile, affermit mon propos. Car Dieu estát la verité & la Sain ceté mesme, ne se sust pas serui de craintes fausses pour entretenir la societé des hommes,& estant Toutpuissant n'eust point eu necessité de se seruir de mensonge, qui est contraire à sa nature.

Mais nostre Apostre disputant en cette Epistre contre les Juiss qui croyoyent les Escriptures, en produit les telmoignages pour prouuer le iugement de Dieu: & il en produit deux: Nous cognoissons, dit-il, celuy qui à dit, A moj est la vengeance, & ie le rendray, dit le Seigneur, & derechef, Le Seigneur iugera son peuple. Il dit, Nous cognoissons, pour monstrer qu'il agit auec des personnes qui

2. Pierr.I. sçauoyent que les Escriptures n'auoyée pas esté apportees par la volonté humaine, mais que les Sain & shommes inspirez par le Sainct Esprit auoyent par-

Sur Hebr.ch.10.vers.27.-31. 209 lé. Or l'vn & l'autre de ces passages est pris du chapitre 32. du Deuteronome, là où Dieu apres s'estre plaint de son peuple, & l'auoir menacé de ses iugements, vient à parler de leurs ennemis, qui se glorifieroyent de leurs succes contre Israël, & diroyent que leur main s'est exaucce, & que l'Eternel n'a point faict cela, & dit : La vengeance m'appartient, & la retribution. Auquel passage il faut remarquer premieremet le mot de vengeance, expriment non punition amplement, mais punition rigourcule 85 violente, telle que l'esprit de vengeance en fait faire aux hommes, lesquels lapafion poufic ordinairement à l'excezi sar encore que Dieu ne soit point suiet à passion, & ne puisse passer au delà des bornes de la justice : ils'attribue les motifs qui portent les hommes hors de la moderation, pour exprimer que ses iugements feront tresseueres, & tres-rigoureux: comme par mesme raison ailleurs il s'attribue la ialousie pour expiimer cette mesme rigueur de ses iugements:ausi ces deux motifs de ialousie & vengease sốt ioints au ch.i, de Nahis

[¢

Le Dieu fort & ialoux, l'Esernel est vongeur, & a la fureur à son commandement. L'Eternel se venge de ses aduersaires, & la garde à ses ennemis. Qui subsistera deuant son indignation, & qui demeurera ferme en l'ardeur de sa colere? sa fureur s'espand comme un seu, & les rochers se demolissent

denant luy. Secondement est à remarquer en ces mots, Amoy est la vengeance & la retribution, que Dieu dit, A moy est, comme s'attribuant particulierement ce droid, & s'erigeant vn Tribunal pour y appeler tous hommes, & leur rendre selon leurs orimes: Et pour dire que fi coux qui offencent autruy demeurent impunis en la terre, à cause de la puissance ou credit qu'ils y ont : il se charge de leur faire rendre raison de leurs actions deuant fon Tribunal, & lour faire porter la peine de leurs iniquitez, comme cela estát de fon droict & de sa gloire; e'est pourquey Rom. 12. l'Apostre cite ce texte, pour inferer qu'il ne faut point rende mal pour mal; car fi Dieu s'attribee particulierement le droict de verget & de retribuer aux hommes fotog teurs œuures:

Sur Heb.ch.10.vers.27.--31. 211 œuures, il s'ensuit qu'il se faut remettre à luy, & attendre le temps qu'il a determiné pour ses iugements.

En troissesse lieu le mot de retribution a aussi son poids, designant la iustice, par laquelle il ne sera faict aux hommes que seló leurs œuutes, le iugement de Dieu ne faisant que leur rendre co qu'ils ont faict, asin que nul ne se puisse, plaindre que de soy mesme, & que tout, homme ait la bouche sermee sur les iugemens de Dieu.

Le second passage que l'Apostre cite est pris dumesme lieu, où le Soigneur,
ayant dir, A moyest la vengeance & la
retribution; Moyse adiouste, Le Seigneur
ingera son peuple: En laquelle allegation
il semble y auoir de la difficulté; pource
qu'il y a en suitte, Et l'Eternel se repentira sur ses seruiteurs; tellement que le
mot de inger semble signisset un jugegement de deliurance & non de punition; Mais nous respondons que Dieu a
pitié de son peuple après qu'il l'a chastié; & qu'alors il iette au seu les verges dont il s'est serui: & ainsi il procede
par la deliurance des siens à la punitié

de leurs ennemis: Côme le Prophetedit Pf.9. Mes ennemis sont retournez en ariere, ils sont trebuschez & peris deux ta face; car tu m'as fait droict & iustice, tu t'és assis au throsne iuste luge. Par ce moyen le mot de iuger se peut prendre pour le mot de venger, pour dire que Dieu vengera son peuple des outrages que ses ennemis luy ont faicts: Comme quand ilest dit, Deuteron.10. Que Dies fait iugement de l'orphelin & de la vefue, c'est à dire, se venge des outrages qui leur sont faicts des hommes : Et partant ce passage est tresbien appliqué au suiect que l'Apostre traicte, entant que ceux qui apres auoir receu la cognoisfance de vetité s'abandonnent à impieté & iniquité, font les ennemis de l'Eglise de Dieu, c'est à dire, les contempreurs de l'ordre & du ministere de sa Parole. O Eglise de Dieu qui es moquee des prophanes, & dont les reprehensions & exhortations sont receves aues mespris & haine, tu seras vengee & jugee vn jour à la confusion etemelle de ceux qui te mesprisent & t'outragent.

Mais

Sur Hebr.ch.10. vers. 27. - 31. 213

Mais ie dis aussi que l'Apostre pourroit auoir esgard par ces mots à vn autre passage que celuy du Deuteronome 32.assauoir, du Pscau-50. où il est dit quo Dieu viendra, & ne se tiendra plus coy, qu'il y aura vn feu deuorant deuant luy, & à l'entour de luy vne forte tempeste, qu'il appellera les cieux d'enhaut & la terre, pour inger son peuple, assauoir, pour punir les prophanes qui ont pris son alliance en sa bouche, & neantmoins ont hai correction, & ont ietté ses paroles derriere luy: car copassage regarde proprement le suiet de nostro Apostre, assauoir, le mespris que les -hommes ont faict de son alliance.

Mais pource qu'on eust peu dire que ces passages ne concernoyent que le mespris de l'alliance traittee auec le peuple d'Israël par la main de Moyse, & ne parloyent pas de l'alliance Euangelique: l'Apostre previent cette obiedion & affermit son propos par cette raison, Si, dit-il, quelqu'un auoit mespris la Loy de Moyse, il mouroit sans aucune, misericorde, sur le tesmoignage de deux on de trois: Combien pires tourmens cuidez-

vous que deservira celuy qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, & tenu pour chose commune le sang de l'alliance, par lequelil auoit esté sanctifié, & aura outragé l'Espru de grace? Lesquelles paroles contiennét vnargument tres puissant, du moindre au plus grad. Car l'alliance Legale a cfté beaucoup inferieure à celle que Dieu a traittee en l'Enangile; celle-là a esté traittee par la main de Moyse come d'vn moyenneur : celle ci a cu pour moyenneur le propre Fils de Dieu. Secondement celle-là fut annoncee en Sina par les Anges, celle-ci a esté annoncee par le Fils de Dieu luy mesme. En troisselme lieu, celle-là promettoit la Canaan terrienne, celle cipromet le royaume des cieux. En quatriesme lieu selle-là estoit fondeo fur le sang des taureaux & desboues offerts en facrifico : celle-cia efté fondee fur le fang & facrifice du Fils de Dieu: celle-là n'eltoit qu'en lettre & en parole, celle-ci donne l'esprit de grace : Et c'est l'argumont que l'Apostre a proposé cydessus chapitre 2. Si la parole prononcee par les Anges a cité ferme, & toute tranj-

Sur Hebr.ch.10.ver[.27.--31. transgression & desobeissance a receu iuste retribution, comment eschapperons-nous si nous mettons à nonchaloir vn si grand salut? Car la iustice de Dieu requiert proportion entre la peine & la coulpe: or la coulpe est plus grande, de fouler aux pieds le Fils de Dieu que Moyse, qui n'estoit que seruiteur : & de tenir pour prophane le fang du Fils de Dieu, que le sang des taureaux & des boucs: Et partant l'Apostre argumente quantà la peine d'vne mort temporelse à vne mort eternelle: Car la mort qui estoit ordonnee par la sentence des luges d'Ifraël fur le tesmoignage de deux ou de trois (comme cela se voit Deut. 17.)estoit la mort corporelle: celuy qui auoit violé la Loy deuant estre lapidé. Or comme toutes les choses terriennes & temporelles de la Loy estoyent figures des spirituelles & eternelles: (pour exemple la Canaan terrienne figure de la celeste; le sang des taureaux & des boucs figure du sang de Iesus Christ le tabernacle terrié figure du celeste) les coulpes legales & charnelles (comme d'auoir touché vn mort ou 2221

quelque chose souillee) estoyent types & sigures des souillures interieures de la conscience; aussi les peines temporelles que cette Loy-là infligeoit, estoyent types & sigures des tourmens eternels que soussirent les obstinez infracteurs de l'alliance Euangelique: & cela nous conduit au second poinct de nostre propos, qui est de la grandeur de ces peines, & de la seuerité du ingement de Dieu.

II. POINCT.

Ilya, dit l'Apostre, une attente terri-

doit devorer les adversaires : c'est le seu dont parle les Christ Matth. 25, quand il dit, qu'il dira aux meschants, Allez, maudits, au seueternel preparé au Diable d'à ses Anges. Et l'Esprit de Dieu en l'Appocaly pse, quand il propose vn estag de Apoc. 20 seu de sousse, où les meschans seront tourmentez eternellement: c'est à dire, que les plus cuisantes douleurs que co seu donne icy bas aux hommes parson ardeur penetrante & deuorante, sont le symbole

Sur Hebr.ch.10.vers.17 .-- 31. 217 symbole des tourments indicibles que les meschants souffriront en leurame & en leur corps au siecle à venir. Car tout de meime que la felicité celeste est exprimee & representee en l'Escriture, par les plus grands biens & grades delices que les hommes ontici, (non qu'en effect elle doine confister en cela; mais pourse qu'estants charnels & subjects aux sens corporels nous ne pouuons comprendre de nos entendeméts les choses spirituelles, que par l'image des corporelles, & pource qu'en effect tout ce qu'il y a de ioye, de gloire & de felicité ici bas, est vne image, & comme vn petit rayon de la parfaicte & souueraine, mais spirituelle felicité que Dieu donne en son Paradis) de mesme les plus grands tourments qu'apportent ici bas aux hommes les choses corporelles, font les symboles des tourments eternels que souffriront les meschans, quoy que d'autre nature ou espece: & de faict comme il est parlé de feu, il est aussi parlé de grincements de dents, qui presuppo-Mait. 251 se vn froid extreme qui faict trembler 20.30. tout le corps, & craqueter les dents

mesmes. Or cela ne convient pas aucc le feu: Aussi il est parlé de tenebres, encore que le feu ait de la lumiere, & ail-Marc 9. leurs il est parlé du ver qui ne meurt point, c'est à dire, qui ronge perpetuellement, ce qui est autre chose qu'vn seu: pour dire, que generalement tout ce qui est de douloureux & d'affreux en la nature est le symbole des peines que Dieu infligera aux meschants au siecle à venit, & est encore au deffous : car la varieté des choses employees monstre la difficulté qu'il y a d'exprimer la grandeur de ces peines. Et certes comme quand pour vous representer la ioye & felicité des fideles au Paradis de Dieu, vous aurez confideré toutes les delices d'ici bas, il faut que vous difiez que ce n'est pas encore cela; pource que cette ioye est plus grande. De mesme quand vous aurez confideré tout ce qui est de plus espouuantable &plus affligeant ici bas, & que vous aurez ioint ensemble ardeur de feu, froideur extreme, des vers rongeans, tenebres horribles, pour was representer les tourments des reprouucz:il faut que vous dissez que ses chofes

Sur Hebr. ch. 10. ver [27. -31. 219

fes sont encore moindres. C'est pourquoy ici nostre Apostre ne parle pas
seulement de seu, mais de serueur de seu,
& de seu deuorant, pour dire, qu'il bruslera sans consumer, c'est à dire, aura
tousiours dequoy deuorer, ainsi que S.

Iaques dit aux riches mondains & aua-Iaq. 5. 3.
ricieux, que la rouillure de leur or & de
leur argent mangera leur chair comme le
feu.

ď.

N.

ł

1

ı

M

da

211

Ċ.

101

ł

ď

Et cetto description ainsi variee semble designet vn rapport des peines à nos passions, pour nous destourner de celles-ci par la frayeur d'vne peine coforme. Tu vis ici bas, ô homme, dans l'ardeur de tes passions, tu es brusant d'avarice, d'ambirion, de luxure, d'appetit de vengeance, voy vne ferueur de feu eternel pour te punir. Tu es glacé enuers l'affligé & le pauure tremblotant. Voici vne froideur extreme qui te fera grincer les dents eternellement. Tu deuores la substance de ton prochain par tes rapines & vsures: Voicy vn feu deuorant qui mangera ta chair: tu es dans les delices de peché, les voluptez de la vie. & les ris & passetemps

220 Sermon Neufuiéme

charnels. Voicy des pleurs eternels: un preferes la splendeur des honneurs & richesses du siecle à la lumière de l'Euangile, voicy des tenebres de dehors, où tu seras ietté sans que tu en sortes jamais.

Et sur ceci nostre Apostre dit, que c'est chose terrible de tomber és mains du Dieu viuant, il parle des mains du Dieu vinant, pour monstrer qu'elles sont longues & puissantes: longues à ce que tu n'en puisses eschaper: selon que le Prophete dit au Pseaume 139. Si ie monte aux cieux, tu y es, si ie me treune gisant au sepulchre, i'y voila : si ie pren les aisses de l'aube du iour & ie me loge derriere la mer, là ausi me conduira ta main, & ta dextre m'y empoignera; Ces mains aussi font tres-puissantes: ear Dieu donnant estre à toutes choses, & ayant empire sur toutes, & pouvant produire ce qu'il luy plaist, il a par tout les miseres, les trauaux,& la mort en sa puissance pour les mettre au lieu de la vie & du repos. Par tant, ô homme, si tu as quelque vie quelque bien en toy, & Dieu veut 2Ppelantir sa main sur toy, il n'y aura au-**Gune**

Sur Hebr.ch.10.vers.27. -31. 211 cune partie de ton corps, & aucune faculté de ton ame qui ne soit trauaillee de douleurs de mort. Il n'y a aussi aucune des creatures en l'vniuers qui n'obeisse à celuy duquel elle a l'estre & la vie pour te combattre & te bleffer:l'air, les caux, la terre & les cieux, l'enfer'& les demons seront conjurez & bandez contre toy: voila les mains du Dieu viuant: & partant il est euident que c'est chose terrible d'y tomber. Les hommes ne frappent que le corps, mais Dieu peut enuoyer le corps & l'ame en la gehenne. Les hommes meurent, & auec eux leur colere & leurs efforts; mais Dieu viuant à iamais, son courroux aussi & les peines qui en prouiennent à l'encontre des reprouuez & contempteurs de son nom durent à iamais.

кi

Pro

ήL

:4

Et remarquez que l'Apostre dit, qu'il y a vne attente terrible de iugement; car c'est pour dire qu'auant que se iugement vienne, il est precedé des frayeurs de la conscience, par lesquelles l'homme porte dessa comme l'enser dedans soy auant que d'yestre precipité. Car encore que la pluspart des médains

caschent de divertir leurs pensees dela misere qui les atted; neatmoins il nese peut que leur fin ne se presente souuent devant leurs yeux, & qu'alors ils ne soyent saisis d'espouvantements. A quoy regardant Esaie dit, qu'il n'y a point de paix pour les meschans, qu'ils sont comme la mer qui est en tourmente quand elle ne se peut appaiser, & ses eaux iettent de la bourbe & dulimon. Representez-vous les frayeurs de Iudas pour lesquelles il s'es. trangla soy mesme plustost que de les supporter, aimant mieux se precipiter en l'enfer melme, que de supporter celuy qu'il anoit dans la conscience. Certes tout ce que les Payens ont dit des furies qui tourmentent les ames des meschans, a eu son origine de ceci, bien qu'ils l'avent exprimé à leur mode par des fictions poétiques.

Mais sur ce propos du terrible ingemét de Dieu côtre les infracteurs de la nouvelle alliace se pourroit sormer cette obiection, pour quoy cette alliance-li est appellee alliance de grace, puis que la transgression & le metpris en estpuni si griesuement, & plus griesuement que

le mespris & la transgression de la Loy? A quoy ie respons, premierement que la Loy ne donnoit la vie qu'à l'homme iuste, & prononçoit malediction contre tous pecheurs; mais l'Euangile est vne alliance par laquelle les pecheurs. font appellez à repentance, & tous ceux qui y viennent sont receus à merci. Secondement la Loy prononce malediction contre tous hommes quelque soin qu'ils ayent eu de l'obseruer, & quelque effort qu'ils ayent fait de luy obeir, si seulement il leur est aduenu de l'auoir transgressé en vn poinct : mais l'Euangile ne desploye ses maledictions & ses vengeances que contre ceux qui l'auront fierement & malicieusement reiettee iufqu'à la fin : & du reste pardonne les defauts & supporte les infirmirez de ceux qui taschent de se conformer à les enleignements. En somme la Loyne pardonnoit rien à aucun: mais l'Euangile pardonne tout à ceux quile veulent roceuoir; & ne laisse rien sans pardon que l'obstination malicieuse, par laquelle on aura mesprisé la grace & le pardon qu'il presentoit. Or la dispensation

214 Sermon Neufuiéme

pensation de la grace par l'Euangile estant si abondante, la iustice requeroit totalement que ceux qui auroyent reietté vne alliance, où Dieu desployoit vne charité si grande, sussent traitrez d'autant plus seuerement, que la bonté & la grace qu'ils auroyent reiettée estoit grande.

APPLICATION.

Venez donc ici, ô hommes, par la grandeur de la peine & l'excellence do l'alliance de grace recognoistre combien vostre obligation à vous repentir de vos pechés, & croire à l'Euangile est grande. Tu vois en l'Euangile que Dieu a envoyé des cieux ici bas son propre Fils pour to convertir à soy, qu'il l'a exposé à la mort, voire à la mort de la croix pour expier les pechés: & qu'il l'a esleué à sa dextre pour t'y preparer lieu: qu'en luy il t'adopte pour te donner en heritage fon ciel & foy mesme. Tu vois isi vne longueur, vne hauteur & pro-fondeur de dilection qui surpassetout entendement: combien done estu digne

Sur Heb.ch.10.vers.27.--31. 225

gne de grands supplices, si tu reiettes vn si grand salut, & si pour l'amour des biens perissables du siecle, & pour de la bouë tu reiettes le Fils de Dieu; & combien est grand ton crime, si quelque semonce que Dieu te face par l'esprit de sa grace, tu preseres la vanité du siecle, & l'ordure du peché à toutes les richesses & la gloire de son Paradis.

Apprenez ici, Chrestiens, que vos transgressions sont plus griefues que celles des anciens Iuifs, & des anciens Payens; pource qu'en pechant nous violons vne alliance, en laquelle Dieunous obligeoit à soy par les liens d'vne charité inenarrable. Partant, mes freres, apprenons combien nous deuons estre soigneux de nous abstenir de peché sous l'Euangile, & combien il nous est expedient de regarder les obligations que Iesus Christ nous donne à renoncer au vice & au monde, afin que sa charité nous estreigne continuellement à son obeissance, & que nous le seruions plus par amour que par frayeur, selon que S. Paul dit 2. Cor.5. que la charité de Christ nous estreint, à ce que ceux qui viuent ne viuent point doresnauant à

Ü

eux mesmes, mais à celuy qui est mon & resuscité pour eux.

Aussi de ce texte nous apprenons la diuerse maniere de laquelle Dieu procedera enuers les homes au iour du iugement, puis que l'Apostre dans nostre texte arguméte des pechés comis contre la Loy à ceux qui sont comis contre l'Euangile. Dieu, mes freres, procedera entrois manieres, selon lesquelles il y aura trois degrez generaux de punizios divines, (come l'Apostre l'enseigne Rom. z.) Ceux qui auront vescu sans Loy, sous la seule sumiere naturelle, seront iuges sans Loy par les lumieres que Dieu leur a presentees en la nature par ses ouurages, & en sa prouidéce par diuers bienfaits, & diuers iugements,& par celles dont il a naturellement efclairé les consciences pour accuser ou excuser. Ceux qui auront vescu sous la Loy, c'està dire, sous l'alliance traittee auec Abraham, & sous les enseignements des Prophetes, scrontingez par ces choses, & ceux qui les auront mdprisees seront par consequent trainés plus rigoureusement, comme ayants trasgressé plus d'authorité, & combattu plus

Sur Hebr.ch.10.vers.27.2-31. 217
plus de lumière: Et en troisiesme lien
ceux qui auront vescu sous l'Euangile
seront iugez par l'Euangile, & ceux qui
l'auront reietté seront traiteez plus rigoureusement que tous, comme ayants
reietté plus de grace que tous, selé que
I. Christ Matt.11. dit à Corasin & Bethsaida, Capernaum, & autres villes, ausquelles il auoit presché l'Euangile, que
Tyr & Sidó & Sodomo, qui estoyét villes Payennes, seroyent traitees au jour
du jugemet plus tolerablemet qu'elles.

Vien doncici, ô homme qui es sous l'Buangile, confiderer combien est terrible le jugement qui t'attend, si tu ne viens à vn férieux amendement par vne vraye foy, pour offacer tous ves pechés au fang du file de Dieu: Mots-goy sleu at les yeux la forueur de feu qui doit douorer les aducifaires. Tu entretient dedans toy ou vne ferueur de colere, de haine,& vengeance,ou des flammes de paillardife, ou vne ardeur d'auarise que rien ne peut esteindre. Regarde pour tout cela les flammes de l'enfer que tu te prepares; Regarde pour les delices & les douceurs de ron impudicité, les grifses des demons dont su seras deschiré:

Regarde pour les ris & plaisirs iniques que tu cerches, les pleurs & les hutlements des reprouuez dans lesquels tu feras eternellement: pour ton or que tu mets en tes coffres par mauuais moyés; regarde de feu qui deuorera ton ame pour iamais : Regarde pour l'enuie qui te ronge, que tu seras rongé d'un vet qui ne meurt point: pour ton ambition à t'esseucricibas sur res semblables, l'ignominie eternelle, & que tu seras à iamais lié de chaisnes d'obscurité, comme esclaue des demons : ô homme tu regardes en toute ta vie & en toute ta sonduite la proportion des choses, al-Savoir, si ce que tuas à reseuoir, respond à ce que tu donnes, ou que tu fais: & isi ne la regarderas-tu point? Car y a il quelque proportion de ces contentements passagers ausquels tu t'abandonnes aux tourments eternels de l'enfer que tu souffriras? Et c'est cette consideration que l'Apostre requiert par le mot d'attente terrible, afin que vous de siez que done sont stupides & abreis les mondains, qui viuent en secrité charnelle sans apprehéder l'ire à venir.

Si vous ne craignez point, 6 m6 dains,

Sur Hebr.chap.10.ver/.27.-31. 229 le iugement de Dieu, il n'est pas moins terrible pourtant, & ne vous attend pas moins: au contraire vous vous amassez Rom.2 ire au iour de l'ire par vostre cœur insensible & impenitent. Aussi, mes freres, considerés contre la subsistance apparente & la securité des modains ce mot de tomber : car il vous monstre que ce ! n'est que vanité de l'homme mondain, encor qu'il soit debout : il semble subfister bien fermement par son credit, ses richesses & ses biens. Tu le vois come vn grand & verd laurier, mais la coi- Pf 37? gneede l'ire de Dieu est mise à sa raci- Marth. 3. ne, pour le couper & ietter au feu; tu le 10. vois se tenant bien asseuré, & l'ire de Dieu le surprendra comme la douleur de celle qui enfante : car lors qu'il dira paix & seureté, il tombera; c'est à dire luy aduiendra subite destruction. Or ici distinguez vne attente & frayeur do desespoir d'aues vne crainte de soin à euiter le mal dans lequel on pourroit tomber, attribuez celle-là aux ennemis de Dieu: & sçachés que l'Escriptu-140 me requiert celle ci en tous fideles, disant que bienheureux est celuy qui se Philip. 2. donne frayeur continuelle, & que nous

fi

n

u

n

Ci

n

il

de

qı

afi

ſç

230

vacquions à nostre salut auec crainte & tremblement.

Mais si nous auons veu en ce textela milere du meschant & de celuy quiest rebelle à l'Euangile:voyons à l'opposite la felicité de ceux qui obeissent à l'Euagile & se convertissent à Dieu. Et cela en trois choses lesquelles resultent de l'opposition de leur condition àcelle des rebelles à l'Euangile. Lapremiero est, que puis qu'il n'y a nulle grace & miscricorde pour ceux qui apres la co. gnoiffance de verité pechent volontairement & rejettent l'Euangile maliciculement: Il s'ensuit, que fivous pochez en l'alliance de grace non volontairement, mais par infirmité, & à 10gret & par surprise, ayans du reste deuant vos yeux la crainte de Dieu, il ya pour vous grace:e'est de vous dont ilest dit, qu'aurant que les cieux sont plus hauts que la terre, autant la bonté de Dreu est esteuce far coux qui le reueres & qu'autat que l'Orient oft elloignois l'Occident, autant Dieu a essongnéde vous vos pechés: & oft die de cem qui craignent Dieu Mal. 3. Que Dieu leur pardonnera comme vn perepardonae à fon

Pf.102.

Sur Hebr.ch. 10. vers. 27.--31. à son fils qui le sert; c'est à dire, qu'en cette alliance là Dieu supporte par vne indulgence & bonté paternelle les infirmitez de ses enfans, selon que dit S. lean, si nous cheminos en lumiere, c'est à dire, si nous taschons de renoncer à nous melmes, nous auős communion 2uecluy, & le sang de son Fils Iesus Christ nous purifie de tout peché, & si nous confessons nos pechés, assauoir les infirmités esquelles il nous arriue de cheoir, il est fidele & iuste pour nous les pardonner. Et de faict, c'est pour les fideles que Iesus Christ intercede enuers Dieu, afin que leurs defauts & manquements sovent supportez & effacez en son sang.

Secondement, s'il y a pour les ennemis de Dieu, vne attente terrible de iugement, laquelle consiste és frayeurs de la conscience en cette vie: Ne s'ensuitil pas, que vous, sideles, qui recourez à Dieu & au throsne de grace par la soy d'vn cœur repentant, deuez estre remplis de paix & de ioye, & attendre la fruition des biens qui surpassent tout entendement? Dés ici bas vous auez vn esprit d'adoption par lequel vous criez kom? Abba Pere, & lequel rend tesmoignage

232

à vos esprits que vous estes enfans de Dieu. Ici la dilection de Dieu est espan-

due en vos cœurs, & vous auez dedans vous le Royaume de Dieu encommen-

cé en iustice, paix & ioye par le S. Esprit. En troissesme lieu's il y a vne ferueut de fen preparee aux ennemis de Dieu,

s'ensuit-il pas, qu'il y a pour vous le fleuue des delices de Dieu dont vous deuez estre abruuez, & les fleuues d'eauvine du Paradis de Dieu pour vostre consolation & rafraischissement: & qu'à l'opposite du feu deuorant il y a les rayons de la face de Dieu qui vous transformerôt en la semblance de Dieu; au lieu des pleurs & grincements de dents, le raffasiemet de ioye en la face de Dieu, & les plaisirs de sa dextre pour iamais. Et ici ne me reste sinon à faire pour vous la priere que faisoit l'Apost pour les Ephes. disant, Le Dieu de nostre Seigneur Iesu Christ le Pere de gloire vous vueille donnet les yeux de vostre entendement illuminez 1fin que vous sçachiez quelle est l'esperance de la vocation, & quelles sont les riches de la gloire de son heritage és Saintis. Ainsi soit-il.

Prononcé le 24. luin 1634.

Digitized by Google

Rom.S.

Rom.14.

aı: ca m ħ

D